

Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur Agricole pour une Transformation des Systèmes Agroalimentaires en Afrique

Processus de sélection et critères d'éligibilité

(projet pour consultation)



But – Processus de selection

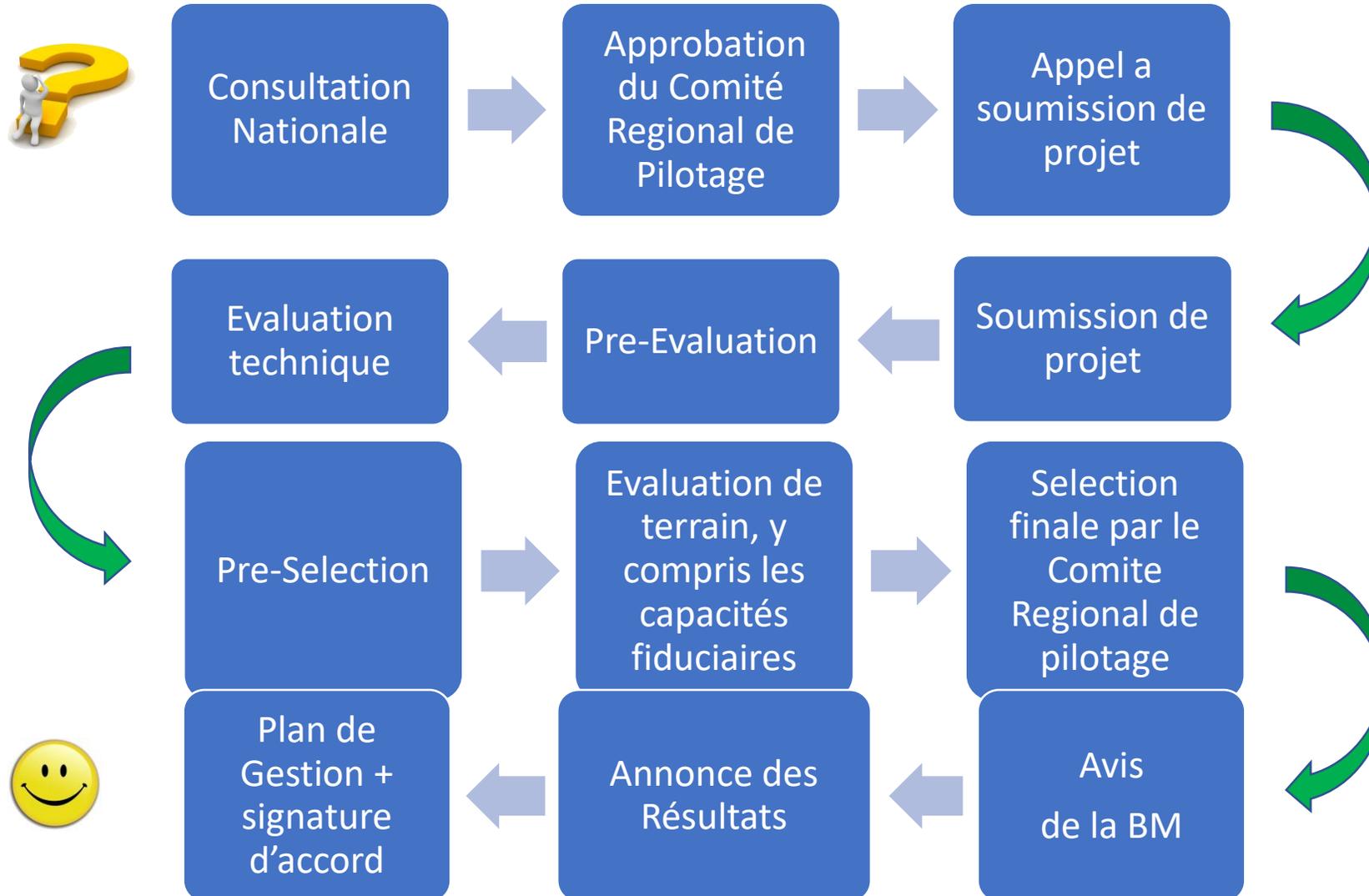
“Sélectionner des propositions plus susceptibles d'entraîner un changement institutionnel dans l'université régionale d'ancrage, et une transformation au sein du secteur agro-alimentaire”

- Projet de **qualité, compétitif, clair, objectif** (systématique et cohérent)
- **Equilibré** en ce qui concerne les principaux domaines sélectionnés
- Stratégique en termes d'équilibre **géographique**

Critères d'éligibilité

1. Appartenir à l'un des pays participants bénéficiant du financement de l'AID
2. Offrir des programmes de niveau Master (et aussi de préférence de niveau Doctorat) dans les domaines liés à l'agro-alimentaire, et de préférence dans l'un des domaines clé identifiés; Avoir au moins 5 promotions de diplômés de niveau Master dans ces domaines
3. Avoir au moins un partenariat régional fonctionnel et actif dans le domaine de l'agriculture
4. Avoir démontré un effort continu en terme de réforme/changement pour une meilleure institution
5. L'acquisition d'espace n'est pas une nécessité si des travaux de construction seront financés dans le cadre du projet
6. Si une université gère déjà un CE africain, elle peut toujours postuler si le domaine proposé pour l'université d'ancrage/leader est différent de celui du CE.
7. Une seule proposition devra être soumise par université

Aperçu du Processus de Sélection



Processus de consultation Nationale

Objectif

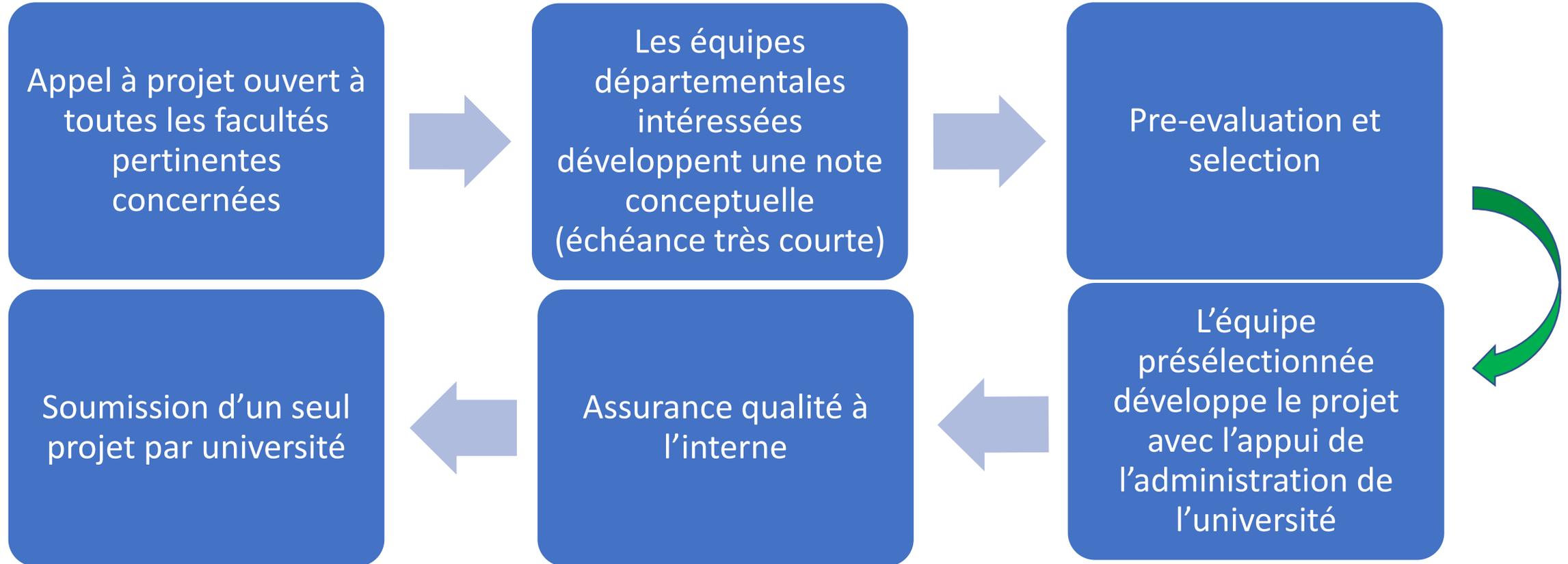
Assurer la prise en compte des stratégies nationales dans les propositions soumises par les universités éligibles dans le pays

Justification

Éviter que les universités se concentrent sur leurs propres intérêts plutôt que sur les besoins du secteur agroalimentaire au niveau national et régional



Compétition à l'interne (optionnel)



Avantages et Inconvénients de la compétition à l'interne

Avantages:

- ✓ Limite les risques liés au favoritisme
- ✓ Permet à tous les intéressés par l'appel de soumettre leur projet
- ✓ Augmente le niveau de leadership et de connaissance sur le projet par les facultés
- ✓ Plus de créativité pourrait apparaître des les propositions
- ✓ Possibilité d'avoir des propositions de qualité

Inconvénients:

- ÷ Retardera le processus de développement des propositions d'au moins un mois
- ÷ Pourrait créer des rivalités et envies internes; Manque de support de la part des équipes perdantes
- ÷ Conseil Scientifique pourrait ne pas avoir les moyens et qualifications nécessaires pour la pré-évaluation
- ÷ N'exclut pas les risques de favoritisme

Critères d'évaluation générale

- Impact potentiel sur les systèmes agro-alimentaires
- Capacité et volonté à répondre aux besoins des acteurs du secteur
- Habilité à identifier et collaborer avec des partenaires stratégiques
- Capacité de mener à bien des changements institutionnels qui améliorent la performance, l'efficacité et l'efficience des universités
- Habilité à concevoir et mettre en œuvre des programmes transdisciplinaires de qualité au niveau du second cycle dans au moins 2 des 6 domaines clés identifiés
- Habilité à obtenir une accréditation internationale des programmes de second cycle
- Intégration du modèle expérientiel du CARP++
- Qualité de la proposition

Evaluation des propositions des universités

- **Première étape:** Examen technique par un comité d'évaluation indépendant composé d'experts universitaires de renom et de représentants compétents du secteur privé
 - Membres internationalement reconnus et respectés
 - Evaluateurs sans conflit d'intérêts
 - Evaluateurs académiques ayant l'expertise nécessaire pour évaluer les programmes transdisciplinaires et les capacités de sensibilisation dans les domaines critiques identifiés
- **Deuxième étape:** Visite de terrain par les membres du comité d'évaluation
- **Troisième étape:** Approbation finale par le Comité Regional de Pilotage

Critères d'évaluation Technique

Critères d'évaluation Technique	Score
Alignement de la proposition aux priorités nationales du secteur agroalimentaire	X
Potentiel pour renforcement des capacités de leadership institutionnel et de gestion, et mise en place d'une réforme institutionnelle / changement pour des résultats d'amélioration	X
Potentiel pour la transformation des systèmes agro-alimentaires à travers la formation de nouvelles générations d'étudiants ayant des compétences transdisciplinaires dans les domaines critiques identifiés	X
Potentiel pour une transformation du système agroalimentaire à impact à travers les liens avec les besoins du secteur et la collaboration avec autres acteurs du secteur	X
Potentiel pour le leadership et la collaboration dans le secteur agricole tertiaire, avec un appui aux Instituts d'enseignement tertiaire agricole associés (Instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels; EFTP)	X
Potentiel pour le renforcement des capacités pour une transformation des systèmes agro-alimentaires au niveau régional	X
Égalité entre sexes et responsabilité sociale - Inclusion des institutions rurales/éloignées en tant qu'institutions partenaires et participation des étudiants/facultés défavorisés	X
Qualité de la proposition et utilisation des approches et solutions innovantes	X

Critères d'évaluation de terrain et du leadership

Critères d'évaluation de terrain et du leadership	Score
Leadership institutionnel et de vision, harmonie avec la stratégie universitaire	X
Capacité de gestion avec un accent sur le processus d'approvisionnement et passation des marchés, la gestion financière et de l'environnement	X
Leadership académique et capacité au niveau administratif	X
Expérience en matière de collaboration interdisciplinaire en enseignement et en recherche	X
Expérience en termes de participation du secteur à l'enseignement et à la recherche	X
Engagement des partenaires académiques et sectoriels à la proposition de l'institution	X
Implication et appui du gouvernement	X
Cohérence entre la proposition et la réalité sur le terrain	X
Total	XX

Après sélection

Les Universités régionales d'Ancrage sélectionnées conditionnellement, doivent :

- Concevoir un plan d'exécution détaillée (avec des partenaires clés)
- Avoir un plan fiduciaire bien établi
- Fournir un plan d'approvisionnement détaillée
- Elaborer un plan pour les travaux civils prévus

Tout ceci doit être conclu avant la signature de l'accord de financement et de performance

Calendrier de préparation du Projet

No.	Echéances	Organe responsable	Calendrier prévu
1	Première Réunion du CRP et de l'URC	CRP/URC/BM (organisé par l'URC)	Juillet 2018
2	Consultations des parties prenantes au niveau national	Gouv./URC/BM (organisé par le gouv., facilitée par l'URC)	Juillet-Aout 2018
3	Pre-annonce	CRP/URC	31 Juillet 2018
4	Appel à propositions pour les URA	CRP/URC	31 Aout 2018
5	Soumission de proposition par les URA	Gouv. soumet a l'URC (date limite)	30 Novembre 2018
6	Evaluation des propositions des URA	Un Comité d'Evaluation Indépendant effectue des évaluations et soumet les recommandations au CRP qui finalise la sélection	Janvier, 2019
7	Evaluation du Projet SHAEA	BM	Février 2019
8	Négociations	MF/BM	Mars - Avril 2019
9	Soumission du projet a la BM	BM	Fin Mai 2019
10	Validation du projet par la BM	BM	Fin Juin 2019

L'équipe de préparation du projet SHAEA a la Banque Mondiale (BM) est composée d'une petite équipe régionale de base avec des équipes dans les bureaux nationaux des pays participants, et gérée conjointement avec les représentants des pays pour l'agriculture et l'éducation

Merci !

Commentaires / Questions?



Comment doit être le processus national pour la préparation et la soumission de votre proposition ?

- Appui nécessaire pour la préparation des propositions
- Coordination et collaboration au niveau national
- Établissement d'un comité directeur national ou d'un comité consultatif
- Traitement des propositions